



NEGOCIATIONS DE L'ACCORD DE MÉTHODOLOGIE

LA CFDT ATTEND DES ENGAGEMENTS FORTS

La branche Grand Public et Numérique a lancé les négociations sur l'accompagnement des postiers de son périmètre, dans le cadre des restructurations à venir et/ou de l'évolution des métiers.

Pour la CFDT, l'accord de méthodologie doit apporter un changement significatif dans la manière de mener des restructurations au sein de la branche et pose déjà deux incontournables.

FUSION :

**Méthode de calcul
BGNP :**
4 + 4 = 4
1 + 1 = 1

La Poste doit sortir de ce carcan qui ne répond pas aux besoins issus des évolutions des métiers et des périmètres.

La Poste rêve de transformer ses bureaux au rythme des départs naturels. Ce n'est qu'utopie, et le rêve des uns, enfermés dans une bulle de grandes théories, est le cauchemar des autres, confrontés aux besoins clients et à la pression des élus.

► En finir avec la méthode de calcul de BGNP

Les restructurations, comme les fusions de périmètres, souffrent d'un manque total d'adaptation des organigrammes, face à la charge de travail. Du jour au lendemain, les restructurations se mettent en place avec l'habituel organigramme décidé unilatéralement en haut lieu peu importe le nouveau périmètre, la portée managériale, l'évolution des activités et des réglementations ...

Malgré les multiples interventions de la CFDT lors du Projet MC2, des organigrammes standards ont été imposés aux Directions Régionales, quelle que soit leur typologie.

Aujourd'hui, les fusions de secteurs et/ou de territoires sont traitées de la même façon. Demain, la Branche va procéder à la mise en place des DREX (Directions Régionales Exécutives), avec très certainement la même matrice pour toutes.

La CFDT exige une réelle écoute des besoins et une adaptation des organigrammes à la réalité du terrain. Il est nécessaire également de mettre en place une période de transition pour laisser le temps d'appréhender sereinement la nouvelle structure, quelle qu'elle soit.

► Force de travail variable : trop, c'est trop

Face à la diminution du flux courrier et la baisse de fréquentation des bureaux de poste, La Poste a décidé de ne plus recruter en externe. La politique de « l'intérimaire », du « CDD étudiant », du « CDD Sénior » s'éternise, dégradant continuellement les conditions de travail sur les territoires.

Non seulement la force de travail variable ne peut exécuter toutes les opérations nécessaires dans un bureau, mais encore faut-il au préalable la trouver, ce qui relève trop souvent du défi, que l'on soit à Paris ou en Lozère ! Recruter, former, garder, un vrai casse-tête. Face à l'absence de volontaire, aux absences inopinées, aux démissions subites, les secteurs se retrouvent encore à puiser dans les ressources du « Système D » car La Poste ne permet aucune fermeture de bureau.

La CFDT demande un ratio maximum de Force de Travail Variable dans les bureaux à ne pas dépasser et des recrutements externes dans les territoires sinistrés.

La CFDT demande une vraie rupture des pratiques actuelles de La Poste pour assurer un accompagnement efficace dans les transformations.

